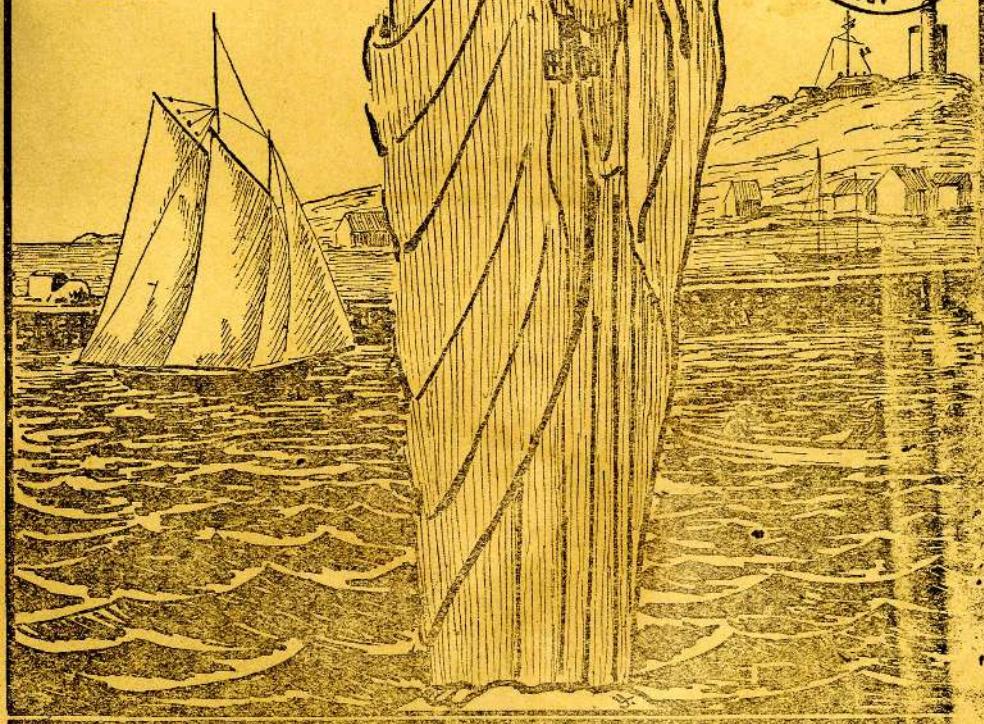


~~Le Fourier~~ Le Fourier Paroissial

Saint-Pierre
et Miquelon



BULLETIN MENSUEL

15 JUIN

1956

13^e Année. -- N° 150



LES ESPAGNOLE FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes coaleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

**POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES**

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

SENSATIONNEL

d'une conception nouvelle

le ZENITH 6 V 6

est un véritable poste secteur fonctionnant à toute heure sur un simple accumulateur d'automobile.

(Le coût d'enlèvement de cet accumulateur est pratiquement insignifiant)

La ZENITH 6 V. 2 est le poste type pour la Colonie.

Renseignements et Démonstration

Leroux Deschamps

distributeur de la ZENITH RADIO CORPORATION

ZENITH Long-distance radio

LA MARQUE QUI FAIT AUTORITÉ



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINTE-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Jollin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

American House

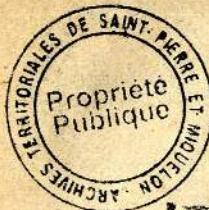
Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légume.
Œufs, etc. Fournisseur des navires



Cela coûte . . .

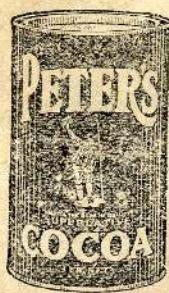
pour prendre un bon déjeuner

avec une cuillerée

du

CACAO PETER'S

si renommé.



Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE

derniers modèles 11 et 15

lampes livrés avec Antenne

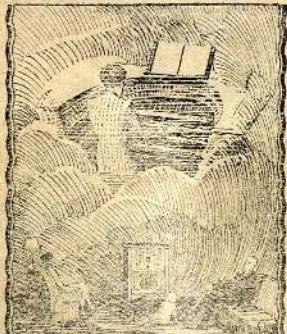
Spéciale et Jeu de lampes de
rechange. Le Scott de Luxe
n'existe pas en série. - Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec garantie

de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. FATUREL

agent, à Saint-Pierre et Miquelon.





Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h., le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avanç*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Juillet 1936.

1 Mercredi.— Fête du Précieux Sang de N. S. J. C.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

2 Jeudi.— Fête de la Visitation de la B. V. M.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut. A 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi.— 1^{er} du mois.— Fête de tous les Saints Souverains Pontifes.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

4 Samedi.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

5 Dimanche.— 5^e après la Pentecôte.— Solennité de St Pierre, patron de la paroisse.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 10 h., Grand'messe solennelle.— A 2 h., à la chapelle du Sacré Cœur, réunion pour les personnes de langue anglaise (la cloche en donnera le signal à 1 h. ½).— A 6 h., Vêpres suivies de la procession mensuelle.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

9 Jeudi.— Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les Dames et Jeunes Filles.

11 Samedi.— Fête de la Division des Apôtres.— Le soir, à 8 h. ½, *Radio* : Cau-serie religieuse.

14 Mardi.— St Bonaventure, év., conf. et doct.— A 7 h. Messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi.— St Henri, conf.— L'office des Mères Chrétiennes est renvoyé au Dimanche 26

19 Jeudi.— N. D. du Mont-Carmel.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

19 Dimanche.— 3^e du mois.— Office du 7^{me} dimanche après la Pentecôte. A la messe de 7 h., ½, com. mens. des Jeunes Filles.— Pas de réunion d'Enfants de Marie.

25 Samedi.— St Jacques, apôtre et St Christophe, martyr.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

26 Dimanche.— Fête de Ste Anne, mère de la Ste Vierge.— Fête patronale des mères chrétiennes.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des garçons.— Pas de réunion du Tiers-Ordre.

N. B.— Il n'y a pas de réunion de confrérie, ni de Cercle d'études pendant les vacances.

Le R. P. Yvon remercie chaleureusement les Saint-Pierrais pour les 1700 fr. qu'ont rapporté ses séances et pour les nombreux paquets de livres, revues et cigarettes déposés sur le Saint-Yves.





Actes Paroissiaux

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1936)

BAPTÈMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise

Le 17 mai,— BRIAND Bernard-Léon ; Parrain : Albert Briand (père) ; Marraine : Marie Sasco.— Le 21,— JANIL Maurice-René ; Parrain : Eugène Janil ; Marraine : Marceline Olano.— QUIRK Joseph-Edouard ; Parrain : Eugène Ledret ; Marraine : Stella Ledret.— FONTAINE Danièle-Jeanne ; Parrain : Jean Déminiac ; Marraine : Henriette Bonin.— COUFFON Achille-Pierre ; Parrain : Pierre Légasse ; Marraine : Germaine Couffon.— Le 24,— LARRALDE Maurice-Pierre ; Parrain : Joseph A'len-Mahé ; Marraine : Jeanne Larralde,— Le 28,— BROOKS Lucie-Thérèse ; Parrain : Armand Champdoizeau ; Marraine : Elia Champdoizeau.— Le 31,— BRIAND André-René ; Parrain : Hippolyte James ; Marraine : Annie Briand.— HARAN Jean-Jules ; Parrain : Armand Gaspard ; Marraine : Suzanne Cuza.— OLANG Laurent-André ; Parrain : André Irvigine ; Marraine : Anne Olano.— Le 4 Juin,— HERVÉ Françoise Marie ; Parrain : Francis Talguen ; Marraine : Marie Clochet.— Le 7,— FOUCARD Marie-Elisabeth ; Parrain : Georges Sabarotz ; Marraine : Marie Fouchard.— Le 8,— REVERT Albert-Paul ; Parrain : Albert Téletchéa (représenté par Michel Téletchéa) ; Marraine : Paulette Lévêque.

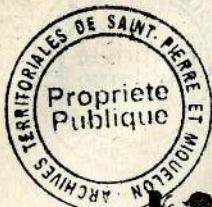
MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 27 mai,— NICOLAS Joseph et STRANG Rita.— Le 30,— TISSINIER Nestor et SABAROTS Jeanne.— Le 4 Juin,— CHAMPDOIZEAU Michel et Brooks Lucy.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 18 mai,— AUTIN Suzanne, 12 ans.— Le 19,— ALIX Jean, marin du N. D. de Bizeux, 25 ans.— Le 3 juin,— DE ARBURN Marie, 15 mois.— Le 6,— LEROY Léon, 19 ans,— Le 9,— HAUPAIS Henri, 41 ans.— Le 10,— LAFARGUE Eugène, 49 ans,— Le 11,— SIMON Emile, 3 ans.





LA BONNE PAGE

Jésus-Christ est notre Sauveur

On nous a retracé bien souvent la tragique histoire de l'homme : le bonheur initial d'Adam, sa révolte contre son Créateur, la punition du coupable et la déchéance de sa race. Le plan de nos destinées surnaturelles était donc détruit.

Qu'allait faire Dieu ?

A vrai dire, une Rédemption ne s'imposait pas à lui.

De même qu'il avait précipité dans les enfers les Anges rebelles, il pouvait anéantir l'humanité dans son chef, ou la renfermer simplement dans l'ordre naturel. Dieu garde la liberté de ses actes extérieurs, et s'il est incliné par sa bonté à nous communiquer ses biens, rien ne saurait l'y contraindre.

D'ailleurs, l'homme, n'ayant jamais eu de droit à la grâce — qui est une participation à la vie de Dieu — en avait beaucoup moins après l'avoir perdue par sa faute.

Il convenait cependant que Dieu restaurât son œuvre.

Sans doute notre premier père avait péché librement, mais sa raison aux déductions incertaines, sa volonté inconstante, sa nature plus fragile, moins parfaite que celle de l'Ange, était un premier appel à la miséricorde divine.

La séduction qu'il avait subie de la part de satan en était un second.

En outre, par son péché, il avait compromis le sort de la famille humaine.

Ne soyons donc pas surpris qu'au lendemain de la chute Dieu ait fait entendre une parole d'espérance.

Certes, les moyens de Rédemption ne lui manquaient pas, et Saint Augustin taxe de folie quiconque oserait limiter la puissance et la bonté du Créateur.

Il pouvait se passer d'expiation et se contenter du repentir intérieur de l'homme.

Il pouvait agréer la satisfaction dont une créature déchue est capable.

Il pouvait confier à un être privilégié, qu'il aurait préservé de la tache originelle et doué de grâces spéciales, la mission de réparer pour les autres hommes.



Et le champ reste ouvert aux hypothèses.

Sans doute aucune de ces compensations n'eût été parfaite, faute de proportion avec l'offense, mais *la justice divine s'en fut accommodée*.

Si sa justice est imprescriptible et inviolable, elle est libre dans son exercice. En principe, elle doit équilibrer les sanctions des lois avec les lois elles-mêmes, mais dans un cas particulier, elle peut ne pas appliquer les sanctions. Sinon, nous devrions refuser à Dieu le droit de grâce que nous accordons à la justice humaine, comme aussi le droit et la joie que nous revendiquons tous d'être généreux.

L'Avenir des Iles St Pierre et Miquelon

Le deuxième statut politique de notre archipel ayant été refusé par la consultation populaire du 26 avril et du 3 mai, le Gouvernement de Paris nous met en présence du projet N° 3 qui comporterait, paraît-il, avec un administrateur métropolitain, un conseil d'administration élargi et la suppression des municipalités.

Il faut attendre les précisions.

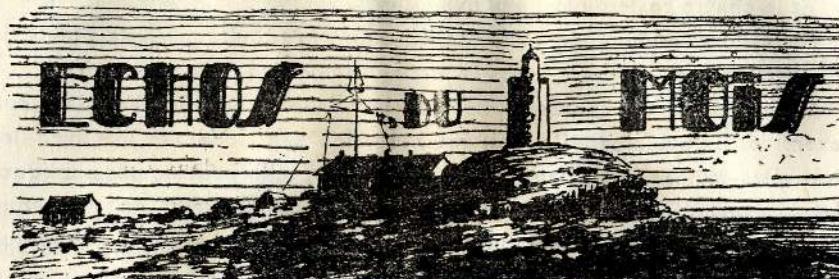
Le bruit court que les électeurs seraient appelés aux urnes fin juillet.

Au service de Dieu

Au monastère des Bénédictines de Bayeux eut lieu le 29 mai, la profession temporaire de Mademoiselle Eveline Detcheverry, en religion Sœur Saint Paul.

La chère enfant redit, en cette occasion, son bonheur d'avoir répondu à l'appel de Dieu,

Nous l'assurons, ainsi que ses parents, de la part que nous prenons à cette joie profonde et lui souhaitons longue vie religieuse.



Séance des Enfants de Marie. — Est-ce donc un événement si important dans nos annales Saint-Pierraises qu'une soirée théâtrale ? Le fait est que notre modeste revue les signale souvent. Ici notre revue a amplement raison. Il y a d'abord l'idée : il faut trouver quelque ressource pour les enfants pauvres au moment de cette fête religieuse et familiale qui s'appelle la Communion. Il y a la reconnaissance officielle de ce but charitable : la présence de Monsieur l'Administrateur et de Monsieur le Maire. Il y a l'inauguration scénique de la Salle Jacques Cartier qui s'est révélée de bonne acoustique, même pour de faibles voix de jeunes filles. Je ne puis passer sous silence la belle tombola où les travaux d'aiguille et de crochet d'enfants de Marie, vaillantes apôtres, ont voisiné avec les dons des commerçants qui cependant (plusieurs du moins) se ressentent fortement de la crise. Et, puisque la satisfaction générale en témoigne, il y a la réussite, que nous sommes heureux de signaler. La Société musicale de Monsieur Charles Cormier et les pianos et violon de Mesdemoiselles M. Déminiac, D. Colombani, E. Delacour et France Audouze ont été très applaudis. Applaudis aussi MM. G. Ozon et Ch. Duruty, ce dernier interprétant à la « Charlot » deux chansons de Chenal. Les Jeunes filles ont donné deux comédies. « Et avec ça, Madame, » n'était qu'une charge contre employées... et clientes ; « Le Moulin Maudit », le clou de la soirée, a tenu, une heure durant, les spectateurs sous le charme en donnant une bonne leçon de charité. Mentionnons les actrices : Mesdemoiselles S. Lefèvre, J. Hamel, E. Poulain, M. Detcheverry, M. A. Gautier, E. Gantier, M. Gautier, R. Grosvallet.... et félicitons-les.

A l'année prochaine.

Un chaleureux merci encore, au nom des enfants, à tous ceux qui voulurent bien donner pour la tombola.

Départ de Monsieur l'Inspecteur général Mérat. — Venu à St Pierre en septembre pour amorcer et réaliser, si possible, une transformation administrative des îles St Pierre et Miquelon, M. l'Inspecteur Mérat s'est occupé en détail de toute la vie de notre petit pays. Des difficultés nombreuses



de mise au point et l'impossibilité de recevoir à temps les mots d'ordre de Paris en ces mois de crise gouvernementale ont retardé les élections qui devaient être l'acceptation ou le rejet, par la population, du plan proposé. Ça été le rejet : la population ne tient pas à se gouverner elle-même.

Espérons que M. l'Inspecteur Mérat voudra bien continuer à s'occuper auprès du Ministre des Colonies, des intérêts de 4.000 Français dont il connaît la situation critique.



Hindenburg.— Le dirigeable allemand, retour des Etats-Unis, nous a fait l'amabilité de se poser à St Pierre le jour de l'Ascension. Il était une heure et demie de l'après-midi et le temps était clair, aussi beaucoup de personnes suivirent des yeux ce magnifique navire aérien qui coupa nos îles en diagonale sud-ouest – nord-est et disparut au-dessus de la presqu'île de Burin.

La drague est partie... et coulée.— Depuis plusieurs jours un beau remorqueur était ancré dans le Barachois, attendant une mer assez calme pour emmener sans trop de difficultés jusqu'à Halifax la drague et les chalands de la firme Mac Millan. Dans la matinée du 2 Juin le train de bateaux s'ébranla, traversa la rade et disparut derrière le Cap à l'Aigle....

Hélas, le remorqueur revenait dans l'après-midi avec un seul chaland : la drague et un chaland lui avaient faussé compagnie à quelques miles au sud de Langlade.

Le lendemain, il retourna sur les lieux pour connaître le sort des deux bateaux : il ne revit que quelques planches.

Examens.— La session d'examen pour l'obtention du certificat d'études primaires s'ouvrira le 25 Juin.

La première session d'examen pour l'obtention du brevet s'ouvrira le 29 Juin.

Vacances.— Les grandes vacances scolaires de l'année 1936 sont fixées ainsi qu'il suit pour les écoles publiques de la colonie :

Sortie : le samedi 11 juillet après la classe du soir.

Rentrée : le lundi 14 septembre pour la classe du matin.

Réouverture des écoles.— Le péril de contagion et d'extinction de la diphtérie paraissant écarté, Monsieur l'Administrateur a permis la reprise des classes à partir du 2 juin à l'exception de l'école maternelle mixte de l'école publique qui avait été la plus atteinte.

Naufrage du « Magnhild ».— « Magnhild » quitta St Pierre pour St Jean



Le 5 Juin 1936 à 19 heures, avec une brume intense, s'est échoué à Mistaken Point à 6 ou 7 miles de Cap Race, le samedi 6 juin à 9 heures.

Le capitaine attribue la perte du navire d'abord à la brume, mais aussi à la violence du courant qui causa une certaine déviation dans la route du navire. L'équipage a pu regagner la terre. Le « Magnhild » a immédiatement coulé, les cales s'étant remplies d'eau, et tout le chargement a été perdu sauf quelquesunes des bêtes vivantes (veaux, moutons,) chargées sur le pont du navire.

Le « Magnhild » sera remplacé provisoirement par un autre vapeur qui quittera sans doute Halifax pour St Pierre via Charlottetown vers la fin du mois en attendant qu'un autre vapeur du même type arrive d'Europe pour continuer le service entre Halifax—Charlottetown, St Pierre et St Jean (Terre-Neuve).



ommunion.— St Trinité, 7 Juin.— Malgré une brume intense la journée de la Communion solennelle peut compter parmi celles qui nous laissent cette année le meilleur souvenir. Comme il convenait, une place plus grande a été faite au renouvellement des promesses du baptême, sous forme de questions posées par Monseigneur lui-même à tous les Communians. L'assistance fut émue d'entendre ces chers petits protester de leur croyance, affirmer leur acceptation des Commandements de Dieu et chanter de toute leur âme leur beau « Notre Père ». Le spectacle était agrémenté par la présence, dans le sanctuaire, de petits enfants habillés en anges.

Voici le nom des enfants qui prirent part à cette fête et reçurent le sacrement de Confirmation :

Collège : André Bry, Joseph Bonneuil, Georges Borotra, André Boudreau, Ernest Cambray, James Drake, Pierre Delépine, Francis Dollo, Robert Fouchard, Roger Grosvalet, Jean Espagnol, Emile Littré, Louis Legentil, Gérard Leméac, Ernest Marie, Jean Mahé, Edouard Ozon, Robert Puyol, Jean Revert, Marcel Théault, René Yon.

Ecole Communale : René Beaupertuis, Francis Capdeville, Eugène Coupép, Louis Coutances, Auguste Delamaire, André Frioul, Georges Lambert, Yvon Leppape, Clément Lévèque, Noël Marcadet, René Plaa, Georges Lebars.

Antoinette Abraham, Alice Bonin, Marie Briand, Arlette Clark, Julia Cormier, Germaine Doussin, Augusta Gens, Yolande Goécoetchéa, Georgette Hurel, Louise Lechevallier, Thérèse Lescoublet, Marie-Andrée Ollivier, Marie Riggs.

Pensionnat.— Andrée Bourgeois, Cécile Folquet, Marie Girardin, Thérèse Leméac, Marie-Thérèse Letourneau, Raymonde Espagnol, Mireille Norgeot, Laura Ozon.



Ste Croisine.— Julianne Bonnieul, Andrée Briand, Annie Briand, Jeanne Briand, Juliette Cambrai, Anita Disnard, Thérèse Gendron, Yolande Guillou, Fernande Jackman, Yvette Jauréguiberry, Irène Lahiton, Marcelle Larralde, Georgette Longeard, Florentine Mahé, Andrée Olano, Marguerite Poueith, Marie-Andrée Rio, Odette Salomon, Thérèse Thébault.

Film du Père Yvon.— Salle Jacques Cartier, 10 juin.— Plus d'un attendait l'occasion. Ce film qui avait fait accourir les filles françaises contenait des tranches de vie à nous familières, on tenait à le voir. Et personne ne fut déçu. Nous y avons revu avec plaisir notre belle procession triomphale au Calvaire sans oublier le prédicateur qui avec moult gestes lançait aux échos de la ville les fortes vérités mûries dans son âme forte. Nous y avons vu surtout la vie du marin des Bancs, de celui qui a gagné le cœur du vaillant « capucin des houles » ; et depuis le petit mousse jusqu'au vieux loup de mer qui a sa pension, tous ces bourlingueurs nous ont livré un peu du secret de leur rude vie. Voiliers, chalutiers, Bancs de Terre-Neuve et Groenland, la variété ne manquait pas. Et le commentaire de l'ami, de l'apôtre, du défenseur ajoutait à l'occasion une impression de pitié ou d'admiration qui pour s'exprimer en termes crus n'en était que plus poignante.

Le Bon Dieu vous récompensera un jour pour votre œuvre, Père Yvon, nous vous admirons et vous félicitons.

La Fête-Dieu.— La Fête-Dieu cette année, pour le petit parcours a été magnifique. Souhaitons que pour le grand il en soit de même. Le temps servait à souhait les décors qui le long des maisons et des places agrémentaient les façades de draperies piquées de fleurs et de pavillons. Les hampe arboraient des drapeaux partout. Au dessus de la ville la magnifique tenture azurée du ciel.

Après la messe, au son des cloches et de la Musique (à qui vont nos meilleurs mercis) la procession s'organise.

Elle se dirige vers les reposoirs : celui des sœurs, face à l'Hôpital où devant un tableau représentant Jésus, le bon Pasteur, les fidèles se mettent à genoux pour une première bénédiction ; celui des Enfants de Marie, tout riche et tout ornementé avec goût et grand soin ; celui dit de M^e Lafitte au fond du square Joffre, non moins délicieusement fleuri et décoré. Le zèle des décoratrices nous met dans l'embarras de fixer notre choix, mais Jésus en passant a dû par ses grâces remercier chacune.

Le long du barachois et du quai de la douane la marche pieuse des bannières, des confréries, des communiantes blanches, des communiantes marqués du brassard, des nombreux enfants de chœur, des petites fleuristes, des Enfants de Marie, des enfants des écoles, d'une longue suite de fidèles chantants et priants, se déroule au son des cantiques et des instruments vers un reposoir d'un genre tout nouveau. Le R. P. Yvon, aumônier des



Propriété
Publique

Terre-Neuvas, a voulu résérer à la St^e Hostie un hommage public à bord du navire-hôpital « St Yves », et c'est au bruit des cloches et au cri strident de la sirène qu'elle est accueillie pieusement, tandis qu'un clairon de l'équipage seul au dessus de la foule sonne « aux champs ».

L'assistance comprend la signification de cette heure émouvante où Jésus, Christ-Roi et Maître de la Cité, marche triomphalement porté sous le dais par Monseigneur le Préfet Apostolique, dans la prière et le recueillement.

Jésus passe parmi les siens dans un grand geste de bénédiction.

Première Croisière du St Yves.— Parti de St Malo le 26 avril, le vaillant petit voilier vient de terminer sa première croisière à la date du 8 juin.

Voyez si le temps a été bien employé : 83 visites de bateaux, pendant lesquelles il a été distribué près de 4.000 lettres, 4 tonnes de livres, journaux et revues, 2332 colis en comptant ceux des 272 mousses gâtés par leur marraine. Le Père Yvon a donné 80 tricots, 100 cache-nez, 40 vestons et....100 cartouches de tabac. M. le Docteur Lemarchand a pu soigner 80 malades. 350 radios ont été transités.

Le St Yves a ramené à St Pierre 4 malades, un autre est mort à bord et apporté pour être inhumé en terre française et bénite.

Il y a, à bord, émission de T. S. F. *Radio-Morue* tous les soirs à 19 h. et 23 h. 30 G. M. T., et le dimanche, radiodiffusion du Service pour les morts à 11 h. et à 23 h. 30.

Enfin chaque soir un long télégramme envoyé à l'Ouest-Eclair rassure les familles des marins dont le bateau a été visité ou dont on a eu quelques nouvelles.

Le St Yves est reparti pour St Jean de Terre-Neuve et les Bancs le 14 juin.

Mouvements du Port.— 7 chalutiers sont venus livrer de la morue ou « faire » du sel durant la dernière quinzaine de mai. Depuis, l'« Aspirant Brun » et le « Spitzberg », tous deux en avaries, sont aussi entrés au port. Très peu de goélettes terre-neuviennes ayant besoin de provisions.... ; quelques-unes sont montées sur le slip. Dans le dock, plusieurs bateaux des baies de Terre-Neuve déchargent piquets de clôture, planches ou « billots » pour le feu.

La pêche.— Rien de....merveilleux. Quelques marées du mois de mai avaient donné de l'espoir ; mais depuis.....On attendait le capelan. Il a touché à la côte, d'où quelques doris ont pu en amener à St Pierre. On attend toujours qu'il lui plaise de se jeter sur le sable de nos anses.

Espérons encore.



La Température.— Les débuts de mai ont vu le thermomètre monter jusqu'à 13° 5, pour redescendre dans la nuit aux environs de 0°. Depuis, des périodes de brume ont encadré quelques belles journées. Le soleil prend de la force ; c'est dommage qu'il soit si avare de ses rayons !

Un peu de notre Histoire (144).

- 1828-1829 -

Le Naufrage du « Fulwood » (Suite)

En définitive pour M. Christie, aucune preuve contre Morisson et ses compagnons, écrit-il au gouverneur du Canada en lui transmettant le procès-verbal de cette enquête et il termine ainsi : « Comme je crois qu'on parle « généralement de ces soupçons comme d'une chose digne d'attention, j'ai « cru nécessaire d'en informer V. E. afin qu'une information puisse être « faite par les autorités françaises à Miquelon ou tout autre moyen pour « constater les faits et dissiper les soupçons qui existent parmi les amis de « Martinuccio ou livrer les coupables à la justice !

On le voit, le chef de police de Québec se débarrassait assez élégamment de cette vilaine affaire.

Par lettre en date du 28 septembre 1829, Sir Kembt, gouverneur du Canada, transmettait ce procès-verbal au Commandant de la colonie en le priant d'avoir la bonté de bien vouloir déférer au désir exprimé par son chef de police.

Le Commandant Brue donnait immédiatement des instructions à son chargé du Service à Miquelon pour rechercher, si possible, les circonstances dans lesquelles Martinuccio avait trouvé la mort et rechercher spécialement : 1^e dans quel état avait été trouvé le cadavre ; 2^e Si on l'avait reconnu lorsqu'il avait été enterré ; 3^e S'il était vrai qu'on eût trouvé un aspect teint de sang, en quel endroit et où se trouvaient les marques de sang ; 4^e enfin, s'il était vrai qu'on avait vu des hommes de l'équipage du Fulwood se partager de l'argent. Quand ? en quel lieu ? et si le capitaine avait pu en avoir connaissance.

Cette fois la communication du gouverneur du Canada remua sérieusement l'opinion publique ; la publication du journal canadien n'était donc point dénuée de fondement !

M. Bouhet posa aux pêcheurs qui avaient enseveli les victimes du Foolwood les questions préparées par le Commandant Brue. Ce fut un échec complet. Tous se dérobèrent : ils ne savaient rien, ne connaissaient rien de



la barre d'aspect, des circonstances de la mort de Martinuccio, de l'état de son cadavre ni de celui des autres matelots, sinon que tous étaient plus ou moins défigurés. Rien non plus de la distribution de l'argent.

Ce résultat paraît bizarre si l'on considère que, étant les premiers rendus à bord, il est hors de doute qu'ils y constatèrent des choses anormales ; car enfin il n'est pas permis de supposer, s'ils n'avaient bavardé, que les Miquelonais eussent rapporté aux îles de la Madeleine des propos qu'ils n'avaient pas entendus et qu'on n'invente pas. Quoi qu'il en soit, l'histoire de la barre d'aspect teinte de sang et le partage clandestin de l'argent étaient bien de nature à faire naître tous les soupçons.

(A suivre)

E. S.



Ce qui se passe en France.

Une excellente initiative, que nous signale « **La Voix des Familles** » (15 avril 1936) a été prise à Béziers, en vue d'assainir les salles de cinéma.

Une « Commission de censure des spectacles » a été créée et sera composée de représentants de la « Ligue pour le relèvement de la moralité publique », de la « Ligue des familles nombreuses », des « Associations de parents d'élèves » de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre, des conseillers municipaux faisant partie de la commission des Beaux-arts,

Présidée par un adjoint au maire, elle aura pour mission d'examiner à l'avance les programmes offerts au public, d'émettre à leur sujet un avis motivé et éventuellement de demander au maire certaines interdictions.....

La Revue des Lectures

Recensement,

Il sera procédé le 1er Juillet 1936 au dénombrement de la population des îles St Pierre et Miquelon.

Les opérations se feront dans chaque commune sous la direction des Maires.





Chronique de l'Île-aux-Marins

La Communion Solennelle.— De toutes les fêtes religieuses, la plus touchante est sans doute la Communion Solennelle, qui est la fête de Dieu dans les petites âmes, et à laquelle, volontiers, prend part la paroisse entière. Elle eut lieu le dimanche 24 mai.

A 7 h. 30 c'est la messe de Communion. Accompagnées des renouvelantes, d'une voix fraîche et suave les 6 petites communiantes : Renée Lenoir, Roland Nicolas, Rita Saliou, Lucienne Quédinet, Juliette Boissel et Blanche Châtel, font retentir ces cantiques si pieux dans leur mélodie comme dans leurs paroles : Mon doux Jésus ne paraît pas encore.— Depuis longtemps je vous désire.— L'encens divin embaume cet asile—chants qui expriment tour à tour les soupirs de l'âme après son Dieu et sa joie de le posséder, dans la Ste Communion.

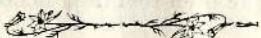
Avec une complaisance rare, du moins dans nos contrées, le soleil, dès son lever, est venu porter son sourire aux Communiantes, comme s'il voulait prendre part à leur bonheur ; durant toute la journée, d'ailleurs, il ne cessera d'éclaire la fête de ses doux rayons printaniers. On sent le bonheur dans les coeurs. Et ce bonheur va encore augmenter, car voici arrivé de St Pierre Mgr le Préfet Apostolique, accompagné de deux scholastiques, MM. Troadec et Youinou. Aussi, à la Grand'Messe, les voix sont-elles en forme : Kyrie, Gloria et Credo sont chantés avec entrain par toute l'assistance. Avant d'administrer la Confirmation Mgr adresse aux paroissiens quelques avis touchant la Ste Communion, principe de vie surnaturelle ; puis, parlant aux enfants, il leur rappelle ce que Jésus, qui s'est donné à elles ce matin, va encore leur donner bientôt : son Esprit, l'Esprit Saint.

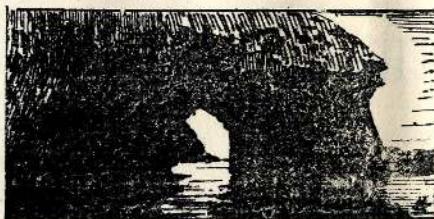
A la cérémonie de l'après-midi, après avoir présidé les Vêpres Monseigneur, toujours infatigable, dans deux beaux sermons dit aux enfants leurs obligations : Se donner toute entière à Dieu qui s'est donné à elles ; et pour cela un moyen : la dévotion envers la Ste Vierge.

Les parrain et marraine des petites confirmées ont été : Pierre Châtel et Jeanne Jugan.

Résultats du Concours de tir du 3 mai. : 1^{er} prix L. Nicolas ; 2^{ème} : C. Jugan ; 3^{ème} : E. Franché ; 4^{ème} F. Saliou ; 5^{ème} : A. Colmay ; 6^{ème} : L. Laignoult.

Tir d'honneur : E. Franché ; 2^{ème} : P. Manet ; 3^{ème} : C. Jugan ; 4^{ème} : A. Colmay ; 5^{ème} : L. Nicolas.





LE GÂP FERÇÉ DE LANGLADE

Chronique de Miquelon

Visite de Monseigneur le Préfet Apostolique, (15-23) mai.— Ce n'est pas une visite de passage mais huit jours entiers que Monseigneur voulut bien nous consacrer malgré le travail accablant qui l'appelait à St Pierre. Et nous en sommes contents car cela lui permit de voir qu'au point de vue matériel il y avait du changement (lumière électrique à l'Eglise-billard au Foyer) que le spirituel était soigné par le R. Père Strullu avec zèle et expérience, et (ce qui n'est point à dédaigner) que l'union était complète dans cette véritable famille qu'est notre paroisse. Monseigneur voulut entrer dans un grand nombre de maisons de l'Anse et de la Ville, profitant de ces moments libres pour prendre contact avec tous. A la demande du Père Curé, il donna lui-même les prédications de la retraite à la vingtaine d'enfants réunis pour la fête de la rénovation des Vœux du baptême et de la Confirmation ; et ces chers enfants se souviendront des interrogations sur le Catéchisme qui émaillaient ces entretiens et les rendaient vivants. Un soir, ce fut une conférence au Foyer où se pressa une bonne partie de la population pour entendre parler de la vie matérielle et de la vie religieuse de nos voisins de Terre-Neuve.

Le jour de l'Ascension devait voir une fête aux aspects multiples : communion, réception de Monseigneur, confirmation, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Ste Vierge et bénédiction des doris. La messe de communion, précédée d'une gentille procession au presbytère pour y chercher Monseigneur ; les chants, si agréables dans les bouches enfantines ; l'heureux moment de la communion préparée par un mot du cœur bien approprié et bien compris. La messe de confirmation où le R. P. Strullu voulut présenter sa paroisse au Représentant du Souverain Pontife, et la présenter avec une honneur qui n'excluait pas la délicatesse envers les divers parties de son troupeau ; Monseigneur lui répondit en félicitant de la tenue morale de cette paroisse, où quelques ombres n'empêchent pas de voir le bien réel déjà accompli.



Au Credo de cette messe les enfants massés dans l'allée centrale renouvelèrent dans une cérémonie touchante les vœux de leur baptême. Puis la Confirmation suivit la messe, impressionnante de recueillement.

L'après-midi, après les Vêpres et la consécration à la Ste Vierge, toute l'assistance se rend en procession à la cale. Les hommes ont précédé leurs doris, massés vers le goulet, défilent maintenant pour recevoir au passage la bénédiction divine. Quel beau spectacle ! spectacle d'ordre et spectacle de foi - les embarcations se suivent à quelques mètres, les vaillants marins se découvrent et se signent. Il y aurait de quoi impressionner des mérérants. Nous voici de nouveau à l'église : la population tout entière chante sa reconnaissance pour cette belle journée.

Le départ de Mère Claire.-- Dans son discours de réponse au Père Curé, Monseigneur s'inspira de quelques paroles bien senties cette vaillante religieuse rappelée en France par ses supérieures après 49 ans de travail dans nos îles, dont plus de 40 à Miquelon. Bien des yeux s'embrumèrent alors.

S'efforçant de sourire au milieu de ses larmes, Mère Claire eut un mot charmant pour chacun et chacune, leur disant au revoir auprès du Maître qu'on ne seit pas en vain.

La douleur de voir partir cette bonne Mère fut adoucie par le retour de Mère Eudoxie qui a déjà donné à Miquelon 27 années de sa vie religieuse.

Changements dans l'administration.-- Par décision de M. l'Administrateur M. Ernest Tilly vient de céder sa place à M. Gustave Blin, précédemment au Trésor à St Pierre. M. Ernest Tilly dans le poste si difficile qu'il a occupé bien peu de temps s'était efforcé de rendre service; nous regrettons son départ.

Nous voyons partir aussi M. Pottier gendarme, dont le poste est maintenant supprimé.



Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



Le public est informé qu'il trouvera au domicile de

M. Marcel Girardin,

Une exposition permanente d'articles funéraires.

Livraison à domicile de jour et de nuit

Œufs à couver

**Poussins naissent plus lourds, viennent plus vite avec
des œufs de poules sélectionnées.**

2 races à choisir

Rhodes Island Reds et Plymouth Rock B.

Chez Francis OLANO

Goupillière frères

Charrois sable et galet.

Café—Restaurant

Collations durant la saison d'Eté.

Mme H. Lévéque

Ile-aux-Marins.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légume —
Œufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et démontage de postes ré
cepteurs Radio

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état. S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Une Maison 15.000 francs S'adresser à M. Maurice Briand

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Propriétées situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,
J. et E. MACÉ

Maison L. Alain rue *Raymond Poincaré*

S'adresser chez Mme Vve E. Briand.

Une maison rue *Brûlé* S'adresser à M. Gabriel Téletchéa

Une propriété

S'adresser à Théodore Girardin

Un Doris avec moteur 2 c v 1/2 « *Hubbart* »
S'adresser à M. A. L. Troquer.



ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Paul Detcheverry

Réparations - Montages Radios tous genres.

**Test de lampes - Condensateurs, résistances
et tout genre matériel radios.**

Lampes « Sylvana ».

Radios récepteurs « Knight ».

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux
Biscuits fins Confiserie, Fruits
Légumes, grains, foin, charbon
Confections, Chaussures etc.

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. - Montréal
Newfoundland and Canada Steamships Limited
Shaw Steamships Company.



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sûres que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24,75



Pour être Belle.

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,50 à 31,85

Tailleur ou manteau de \$ 20,80 à 34,45

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



La Banque Canadienne de Commerce

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traîtes, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILON

Directeur.